

*Article 31 du Règlement***VIA RAIL**

[Français]

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, le sujet que je veux aborder est pertinent.

Les réductions de services à VIA Rail annoncées récemment ont paru pénibles et décevantes à beaucoup de Canadiens. Aussi difficiles soient-elles, j'appuie la politique que s'est donnée le ministre afin de maintenir le service national de trains de voyageurs et de s'attaquer à la fois au coût énorme que VIA représente pour les contribuables.

Peu importe ce que nous faisons comme famille, entreprise ou gouvernement, il faut se préoccuper des coûts. Quand on songe qu'il en a coûté 5 milliards de dollars aux contribuables sur une période de 12 ans, on ne peut que reconnaître que des changements s'imposaient absolument.

Les habitants de ma circonscription exigent que le gouvernement réduise ses dépenses, et je suis d'accord avec eux. Je considère que notre dette de 350 milliards de dollars est une menace pour nous tous. Il faut s'y attaquer au lieu de pratiquer la politique de l'autruche.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): Monsieur le Président, hier, dans la province de Québec, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré que les programmes sociaux seront compromis si l'on n'impose pas une taxe de 9 p. 100 sur les produits et services. Il a admis que le gouvernement a dépensé plus d'argent cet année pour la réduction du déficit que pour les programmes sociaux. Cet ancien ministre de la Défense nationale, qui était prêt à dépenser des milliards pour acheter des sous-marins à propulsion nucléaire, affirme maintenant être disposé à réduire le déficit au détriment des pensionnés, des handicapés, des malades et des chômeurs.

Au lieu de faire du chantage aux provinces et à tous ceux qui s'opposent à la TPS, il devrait prier le gouvernement de recourir à des moyens progressistes pour réduire le déficit. Le gouvernement pourrait commencer par baisser les taux d'intérêt, établir un impôt minimum pour les sociétés, imposer à 100 p. 100 les gains en capital et supprimer les allègements fiscaux injustes.

À titre de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, il doit protéger et améliorer nos programmes sociaux, ou démissionner.

LA DROGUE

M. Marcel R. Tremblay (Québec—Est): Monsieur le Président, la journée du 3 octobre 1989 en fut une des plus importantes pour les gens de ville de Vanier, municipalité sise dans ma circonscription de Québec—Est. En effet, le Service de la sécurité publique de Vanier a procédé au lancement d'un programme de prévention contre la drogue, sous la présidence d'honneur de M. Guy Lafleur, joueur de hockey bien connu et fort apprécié. Sous le thème «La drogue, c'est sans avenir», les policiers de Vanier invitent les jeunes de 5 à 20 ans à faire équipe avec eux pour dire «Non à la drogue»!

En fait, monsieur le Président, cette initiative comporte plusieurs actions dans les écoles, les différents clubs sociaux et les mouvements Jeunesse. En définitive, un «projet stupéfiant. . .» dans les deux sens du mot, qui réunit toute une équipe contre la drogue pour sensibiliser et éduquer la jeunesse vaniéroise aux problèmes et dangers occasionnés par la consommation d'alcool et d'autres drogues.

Merci aux policiers de Vanier, à la municipalité de Vanier, aux Chevaliers de Colomb et à l'équipe de hockey Les Nordiques qui mettent ensemble leurs énergies pour faire de notre jeunesse, une jeunesse saine et positive!

* * *

[Traduction]

L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, le premier ministre fait maintenant preuve sur la scène internationale de la même incurie, de la même incompréhension et du même manque de respect à l'égard du Parlement qu'en matière de politique des transports, quand il a réduit les services de VIA Rail, et qu'en matière de politique fiscale, quand il a introduit la TPS, sans consulter la Chambre ni les Canadiens, dans les deux cas.

J'ai attiré l'attention de la Chambre, récemment, sur les inquiétudes que suscitaient la décision attendue du premier ministre visant à faire entrer le Canada dans l'Organisation des États américains. Notre parti lui a très souvent demandé de retarder sa décision avant d'avoir consulté nos ONG et les Canadiens.

Ni le premier ministre, ni le secrétaire d'État, ni le président du Comité permanent des affaires extérieures n'ont donné jusqu'ici la moindre indication qu'avant de prendre cette décision, ils tiendront des audiences complètes sur cette modification radicale de la politique extérieure du Canada.